

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le mardi 23 novembre 2010 à 19 h, au Centre de formation des Nouvelles-Technologies (l'Atrium), 75, rue Duquet, Sainte-Thérèse.

Ordre du jour

19 h	1.	Moment de recueillement et ouverture de la séance;	
19 h	2.	Assermentation des commissaires-parents;	*
19 h 5	3.	Séance publique d'information : présentation du rapport annuel 2009-2010 prévue à l'article 220.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ;	
19 h 55	4.	Procès-verbal de la séance du 26 octobre 2010 : 4.1. Adoption; 4.2. Suivi;	*
20 h	5.	Période de questions du public (30 minutes);	
20 h 30	6.	Adoption de l'ordre du jour;	*
20 h 35	7.	Recommandations de la commission d'étude administrative : 7.1. Plan d'information, de valorisation et de mobilisation des commissions scolaires – adoption;	*
20 h 45	8.	Institution d'un régime d'emprunts – adoption;	*
20 h 55	9.	Recommandations du comité ad hoc structure et rémunération : 9.1. Structure des comités du conseil des commissaires – adoption;	(1)
21 h 5	10.	Avis et recommandation du protecteur de l'élève; (huis clos)	(2)
21 h 15	Pau	se	
21 h 35	11.	Information sur les travaux des commissions d'étude, du comité exécutif, des comités consultatifs et des comités du conseil des commissaires : 11.1. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 19 octobre 2010; 11.2. Rapport de la présidente concernant la réunion du comité consultatif de transport du 21 octobre 2010;	(1) (1)
21 h 55	12.	Information et questions des commissaires : 12.1. Aux représentants du conseil des commissaires aux différents organismes externes; 12.2. Aux commissaires représentant le comité de parents; 12.2.1.Rapport du comité de parents du 4 novembre 2010; 12.3. À la présidence; 12.4. À la direction générale;	*
22 h 15	13.	Varia;	
22 h 20	14.	Levée de l'assemblée.	
		Le secrétaire généra	al

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

Les documents sont joints dans le présent cahier

⁽¹⁾ Les documents sont joints hors du cahier

⁽²⁾ Les documents seront remis séance tenante